

A8 / Accidents de transport de matières radioactives

Les concentrés uranifères sont transportés dans des conditions de sécurité très insuffisantes (présence de passagers assis sur les fûts irradiants, chauffeurs payés de façon irrégulière, mauvais état des pneumatiques).

En janvier 2004 un accident de transport a fait 5 morts. De la matière radioactive s'est répandue sur la chaussée et malgré les injonctions du Centre National de Radioprotection de Niamey, l'exploitant a mis plus d'un mois pour finir la décontamination, laissant ainsi dans l'environnement des sols dont la contamination en uranium était 1 000 à 10 000 fois supérieure à la normale selon les mesures effectuées par le laboratoire de la CRIIRAD.



Préparation au laboratoire CRIIRAD des sols contaminés suite à l'accident de transport d'uranate de 2004 (source : CRIIRAD)